

ENTRÉE-NOUVEAU.

THIAVILLE S/MEURTHE — NOV 82 —

I.- EN DIRECT DU CONSEIL.

Réuni le 19 Novembre, le Conseil approuve le budget supplémentaire 1982.

A savoir:

<u>Fonctionnement:</u>	Dépenses:	135 133,28 F
	Recettes:	31 554,00 F
<u>Investissement:</u>	Dépenses:	250 968,31 F
	Recettes:	354 555,62 F

Excédent de clôture: 8,03 F

- note que la vente des coupes, parcelles 17 et 20, a eu lieu le 1er octobre 1982. Le produit cette année encore a été inférieur à l'estimation: 98 400 F au lieu de 112 000 F attendu.
- décide, sur proposition de l'O.N.F., le marquage des parcelles n° 24, 25 et 26 pour l'exercice 1983, vend sur pied les résineux et exploite les feuillus pour les affouages.
- examine le projet de convention avec la commune de Lachapelle concernant la fourniture d'eau aux immeubles situés le long du CD 159 et du Pré de la Scie. Il charge le Maire des contacts utiles avec la Municipalité de Lachapelle pour la mise au point définitive.
- note que l'Entreprise CHIARAVALLI devra intervenir sur le " starter " de départ des réservoirs d'eau.
- décide que le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics des travaux sera désormais celui prévu par le décret n° 76-87 du 21 Janvier 1976.
- prend connaissance des conditions requises pour l'intégration du Corps de Sapeurs - Pompiers au Service Départemental d'Incendie et de Secours. Le Conseil ne réserve pas une suite favorable à cette proposition.
- note l'intervention du Conseiller Général pour obtenir l'élargissement du CD 158.
- apprend que désormais l'instruction des permis de construire sera effectuée par la Subdivision de l'Equipement à Baccarat et non plus par les Services de la D.D.E. de Nancy.
- note qu'à la suite de recherches effectuées aux Archives de M. et Moselle, les actes de vente à l'amiable des terrains nécessaires à la construction des réservoirs d'eau (actes du 20.08.1931) ont été retrouvés.



II.- COUPES AFFOUAGERES.

Les adjudicataires suivants seront chargés, sous le contrôle de l'O.N.F., d'assurer l'exploitation des coupes affouagères 1983.

Parcelle 16: Monsieur Léonetti,
Parcelle 17: Monsieur Yecom,
Parcelle 19: Monsieur Labouré.

III.- OUVERTURE DE LA PERCEPTION.

A compter du 1er novembre 1982, les guichets de la Perception de Baccarat sont ouverts au public de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi inclus. Fermeture le samedi comme par le passé.

IV.- ELECTIONS AU COMITE DES PARENTS. (Année scolaire 1982 - 1983)

Elles se sont déroulées à l'école de Thiaville/Meurthe le 23 octobre 1982. Il y avait 26 électeurs inscrits.

Nombre de votants: 20
Bulletins blancs ou nuls: 0
Suffrages exprimés: 20
Nombre de sièges à pourvoir: 2

Il y avait 2 listes en présence: F.C.P.E. et " Divers ".

Ont obtenus: - Liste " Divers ": 13 voix, Madame Raymonde CHENAL élue titulaire,
Suppléant: Monsieur René RUYER.
- Liste F.C.P.E. : 7 voix, Madame Marie-Claire PICARD élue titulaire
au plus fort reste. Suppléant: néant.

V.- LA VIE DU VILLAGE.

.. Mariage: A Thiaville/M, le 4 décembre 1982, sera célébré le mariage de Mr. André GROUT, domicilié 6, rue de la gare à Azerailles avec Melle Nathalie FRERING, 4, rue de l'église à Thiaville/M.
Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur.

.. Décès: Gilbert THOUVENIN, domicilié au lotissement " Les Hayottes " a été tué dans un accident de la circulation le 22 novembre 1982. Il avait 36 ans.
Sapeur-Pompier à Lachapelle d'abord, puis à Thiaville depuis 1971, membre actif du Foyer Rural et de l'Association Familiale, Président du Football, Saint-Nicolas et Père Noël de nos enfants, chacun a pu apprécier son dynamisme, sa gentillesse et ses nombreuses qualités de cœur.
A toute sa famille, nous présentons nos sincères condoléances.

.. Notre nouveau prêtre: L'abbé AMBLARD nous a quitté pour rejoindre son nouveau poste à Badonviller, comme vous le savez. Les fidèles ont tenu à lui remettre un cadeau souvenir lors de sa dernière messe à Thiaville et lui souhaitent joies et satisfactions dans son nouveau ministère.
L'abbé MEYER, qui vient de Bouxières-aux-Chênes succède à l'abbé AMBLARD. Il arrive chez nous avec toute sa bonne volonté et sa personnalité. Sa première messe aura lieu le samedi 27 Novembre à 18 heures.
Nous lui souhaitons une très cordiale bienvenue et beaucoup de satisfactions dans ses nouvelles paroisses, dont la nôtre.

VI.- PERMIS DE CONSTRUIRE.

Le 5 novembre 1982, Monsieur Champagne, 2, lotissement de Bellevue à Thiaville, a déposé une demande de permis de construire pour isoler la façade côté village de son immeuble par pose d'un bardage plastique.

VII.- QUETES.

Des quêtes nombreuses viennent d'avoir lieu: Aînés, Bleuets de France, etc... Le Maire remercie, au nom des divers bénéficiaires, les généreux donateurs, les quêteuses et quêteurs. Merci.

VIII.- LISTE ELECTORALE.

Les nouveaux habitants qui auraient omis de se faire inscrire et les jeunes qui atteindront leur majorité pour le 28 Février prochain sont invités à venir se faire inscrire en Mairie, avec une pièce d'identité, avant le 31 décembre 1982. Aucune inscription ne peut être faite d'office.

IX.- HONNEUR ET PATRIE.

Cette année encore, les cérémonies du Souvenir ont revêtu une certaine solennité (avec la présence de la Municipalité de Lachapelle, et des Sapeurs-pompiers), puisque 6 patriotes étaient à l'honneur et ont reçu des mains de Mr. André BIETRY, Président d'Honneur de la Section des Anciens Combattants, Chevalier de la Légion d'Honneur, les distinctions suivantes:

- Croix de Guerre avec citation à l'ordre du Corps d'Armée plus la Médaille du Combattant Européen: Monsieur Pierre KALTENBACH, rue de la gare à Thiaville/M
- Croix du Combattant Européen: Mr. Philippe JOANNARD, rue de l'église,
" : Mr. Gilbert DIVOUX, rue de l'église,
" : Mr. Pierre MULLER, rue de l'église,
" : Mr. Raymond COLIN, rue de l'église,
" : Mr. Gilbert AUBRY, rue de la Côte.

Nos vives félicitations aux récipiendaires.

Tous nos remerciements également aux Responsables de la Section A.M.C. pour l'organisation des cérémonies, à la Clique de Raon-l'Etape, à la Chorale de Thiaville pour leurs prestations, aux Pompiers de Thiaville/M, etc... sans oublier Monsieur MERCY, Maire de Lachapelle, son Conseil Municipal et ses Pompiers.

X.- MANIFESTATIONS DIVERSES.

En raison du décès de Gilbert THOUVENIN, gendre du Président du Foyer Rural, la soirée choucroute prévue pour le 11 Décembre est annulée.

M . J .

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

I.- FOYER RURAL.

Dons: 50 F pour le ping-pong, 49 F pour le football, 50 F pour la Gymnastique féminine à l'occasion du mariage GAEL - BERNE.

50 F anonyme pour le football,

100 F anonyme pour le Foyer Rural.

Tous nos remerciements.

P . K .

Gymnastique féminine:

Promotion: Mme Elisabeth Didier a obtenu le brevet du 2ème degré de capacité en Culture Physique et Yoga.

Récompense: Après 30 séances, pour assiduité et application, une breloque argent a été remise à Melle Véronique Vagner.

Inscription: Melle Colette Lachambre, nouvelle gymnaste, a été reçue avec plaisir parmi nous.

Toutes nos félicitations et bonne continuation.

J . S .

II.- ASSOCIATION FAMILIALE.

Don: un don anonyme de 100 F a été enregistré. Tous nos remerciements.

Char de Saint-Nicalas: La Ruche, cette année, n'a pas fonctionné normalement et cependant nous avons dû engager d'importantes dépenses (en particulier pour payer les monitrices qu'il est nécessaire d'embaucher définitivement dès le début de l'année sans avoir de garanties concernant le nombre d'inscriptions à la Ruche).

De ce fait, il ne nous sera pas possible, à notre grand regret, d'organiser cette année le char de Saint-Nicolas et sa suite de friandises.

.../...

Néanmoins, nous réaliserons le Noël des Enfants, mais uniquement pour les familles dont les enfants ont été inscrits à la Ruche cette année ou pour les familles composées uniquement d'enfants dont l'âge ne permettait pas l'inscription.

Des invitations personnelles seront adressées aux familles concernées.

Le Comité.

III.- LE COIN DES ANCIENS COMBATTANTS.

Comme chaque année, le bal de l'Armistice a connu un succès mérité puisqu'il représentait l'effort de nombreux membres de la Section pour l'organisation de cette soirée.

Le lendemain 11 Novembre, la population était conviée aux cérémonies du Souvenir qui débutaient à 9 h 30 par un service religieux suivi du dépôt de gerbes au Monument aux Morts et à la stèle Pierre Pierron.

Avec la participation de la Clique Raonnaise, des Corps de Sapeurs-Pompiers de Thiaville et de Lachapelle et de la Chorale de Thiaville, une remise de décorations a été effectuée au Monument aux Morts par Monsieur André BIETRY, Président d'Honneur des Anciens Combattants de Thiaville - Lachapelle.

Les récipiendaires sont les suivants:

- Monsieur Pierre KALTENBACH, remise de la Croix de Guerre 1939 - 1945 avec citation à l'ordre du Corps d'Armée et de la Croix du Combattant au titre Européen.
- Monsieur Raymond COLIN,
- Monsieur Gilbert Divoux,
- Monsieur Philippe JOANNARD,
- Monsieur Gilbert AUBRY,
- Monsieur Pierre MULLER, tous récipiendaires de la Croix du Combattant au titre Européen.

Nous adressons nos très vives félicitations aux six décorés.

Ph . J .

Pour bien connaître les composantes géographiques de Thiaville, rien vaut mieux que s'adresser à un géographe de notre région, en l'occurrence M. Saint-Dizier, qui a dans son ouvrage " La vie rurale et l'économie agricole de la région de Baccarat ", exposé l'aspect du sol et du sous-sol thiavillois et les caractères du climat local.

Oeuvre citée, pages 8 et suivantes:

" a) description du relief

Au contact de la plaine et de la montagne telles qu'on a l'habitude de les considérer lorsque l'on parle des régions naturelles de Meurthe et Moselle, le canton de Baccarat est partagé entre deux paysages naturels.

A l'extrémité sud une épaisse forêt de sapins, d'épicéas et de hêtres qui recouvrent des collines aux pentes assez raides. La forêt est présente partout et il n'existe que quelques clairières pour les cultures en particulier le long de la Meurthe sur une largeur d'environ 1 km à 1 km 500. Ce paysage conserve les caractéristiques essentielles de la montagne vosgienne: nous sommes, aux environs de Baccarat, à l'endroit où la ceinture de grès se resserre le plus. M. F. Mattenet définit ainsi ces paysages de la Voge: " Les paysages conservent quelques traits essentiels de la montagne: humidité, ruisselets abondants, sous-bois de fougères et de myrtilles, clairières vêtues de bruyères et de ronces, parfois cultivées en seigle et pommes de terre avec des rangs de cerisiers." Ce type de paysage concerne 10 communes de notre région ayant quelquefois, à cause des forêts un territoire très vaste comme Sainte-Barbe (3 039 ha), Bertrichamps (1 966 ha). Ces communes sont celles de Ménil/Belvitte, Sainte-Barbe, Lachapelle, Thiaville, Bertrichamps, Merviller, Vacqueville et Veney...

b) la géologie

Notre région est toute entière recouverte par des assises triasiques, grès vosgien à l'extrémité S-E, grès bigarré et Muschelkalk... Le long de la vallée de la Meurthe, un ruban d'alluvions modernes, formées surtout de sables argileux très fins, portent de bonnes prairies naturelles et des oseraies.

Le grès vosgien est une roche de couleur rouge vif, formée de grains assez grossiers et contenant en quantités variables selon les endroits des cailloux roulés de quartz et de quartzite. La roche généralement cimentée s'effrite sous le choc et donne un sable que la moindre pluie entraîne en nappes rougeâtres. A la partie supérieure on rencontre avec une grande régularité un banc de conglomérats, dit conglomérat principal aux éléments parfois même très gros, liés par un ciment siliceux. La topographie résultant de ces grès vosgiens est caractérisée par la présence d'un grand nombre de vallées très ramifiées qui découpent le plateau en crêtes minces courant dans toutes les directions et bien visibles dans les régions de Sainte-Barbe, Lachapelle. Le grès bigarré de couleur plus claire se distingue du grès vosgien par la finesse de son grain et l'abondance du mica. Par ailleurs, mêlé d'éléments végétaux qui font varier sa couleur du jaune au rouge et au violet, il est moins dur que le précédent.

Le ciment de ce grès est non plus siliceux mais argileux, l'argile en effet n'est pas absente dans cette assise et devient même, au sommet, abondante, ce qui donne une topographie beaucoup plus douce... C'est encore l'argile qui donne des terres meilleures et il est à remarquer que les clairières de cultures se trouvent toutes ou presque sur le grès bigarré...

c) les sols et la végétation

.. La région gréseuse donnera surtout un sol siliceux composé presque exclusivement de silice très fine. Sur les pentes de grès vosgien la couche arable est peu épaisse. Le tapis de mousse ou la couche d'aiguilles de sapins la protège contre le ruissellement. C'est seulement dans le fond des vallées un peu plus élargies que l'on trouvera des sols plus épais. Sur les sommets des collines les sols sont presque toujours des podzols ou du moins des sols fortement podzolisés. La forêt qui recouvre toute cette région est composée de sapins, d'épicéas et de pins sylvestres sur le haut des versants exposés au sud. Le sous-bois se compose de myrtilles, de fougères grand-aigle, de bruyères et de sorbiers des oiseleurs. Dans le fond des petites vallées on rencontre souvent des sols à gley avec la végétation caractéristique d'aulnes et de fougères mâles... "

Le climat de la région de Baccarat

"... Le climat est celui du plateau lorrain avec quelques légères modifications par rapport au climat nancéien: une pluviosité un peu plus grande sur les premières pentes du grès vosgien, une moyenne de température plus basse...

a) les saisons

L'hiver s'annonce de bonne heure et les premières gelées se font sentir fréquemment au début d'octobre, obligeant les vigneron à vendanger précipitamment et les cultivateurs à rentrer rapidement pommes de terre et betteraves. Puis un réchauffement marqué se produit fréquemment au début de novembre, gratifiant les habitants d'un bel " été de la Saint-Martin ". La neige apparaîtra au début de décembre mais il n'est pas rare qu'une période de dégel ne survienne au moment de Noël et du Nouvel-An. Les chutes de neige se poursuivent en janvier, fréquentes mais pas très abondantes. Le froid demeure vif jusqu'en février, qui est souvent, du moins dans la première quinzaine, le moment le plus froid de l'hiver (1956). D'autres fois, au contraire, il fait très doux, ce qui s'explique fort bien dans le dicton populaire: " à la Chandeleur, l'hiver passe ou prend rigueur " (se meurt).

Le printemps est très bref et les différences de températures très grandes. Mais les gelées de printemps sont chose courante, elles occasionnent trop souvent d'importants dégâts car elles peuvent se produire très tard, jusqu'au début juin. Les vergers, en particulier dans la zone sud de notre région plus élevée, souffrent souvent de ces gelées tardives, à ce point que les cultivateurs déclarent faire une bonne récolte " tous les 7 ans ".

R . C .

(à suivre)